

Toulouse, le 10/03/2015
DCT/DA/Geipan

COMPTE RENDU D'ENQUÊTE

DIEPPE (76) 24.05.2012

CAS D'OBSERVATION

1 - CONTEXTE

Le seul document en possession du GEIPAN sur ce cas est le questionnaire d'observation « *témoignage standard* », renseigné par le témoin n°1 (simplement noté « *témoin* » dans la suite du rapport) le 27.05.2012 et reçu par mail.

Il concerne l'observation par deux témoins pendant 30 minutes le Jeudi 24.05.2012 aux environs de minuit depuis la zone portuaire de Dieppe (76) d'un objet lumineux de nature inconnue, se déplaçant lentement et à très basse altitude, d'abord en « *survolant la ville* », puis en s'éloignant vers le large, sur l'océan.

Une demande de rendez-vous a été formulée en septembre 2014 sans réponse de la part du témoin.

2 - DESCRIPTION DU CAS

Voici la présentation de ce cas, narrée par le témoin:

« Dans la nuit du 24 au 25 mai 2012, aux environs de minuit, un objet lumineux a survolé la ville de Dieppe, il est passé devant le château, au-dessus de la plage, puis s'est dirigé lentement vers la mer et le large. »

J'ai appelé ma collègue [« témoin n°2 »] pour qu'elle me rejoigne afin d'observer le phénomène avec moi.

Il n'y avait aucun bruit.

Tout en avançant, sur une même ligne horizontale à une vingtaine de mètres au-dessus du sol (puis de la mer), il faisait des mouvements saccadés d'avant en arrière.

Sa luminosité changeait sensiblement et on pouvait voir que cet objet était allongé. Sa brillance faisait parfois penser à une forme « d'étoile ».

Une fois passé derrière les tas de sable des graves de mer, je suis allé chercher l'appareil photo au bureau et je me suis rendu derrière le terminal sur la route des graves de mer. J'ai filmé 15 secondes mais le résultat est de mauvaise qualité (je tremblais un peu).

Une fois arrivé au large, il est resté sur place, tout en continuant à faire des mouvements horizontaux, puis on ne l'a plus vu.

Difficile d'évaluer sa taille, mais je pense qu'il mesurait plus de 5 mètres. »

La suite du questionnaire apporte les éléments supplémentaires suivants :

- Conditions météorologiques : ciel très clair et étoilé, excellente visibilité et pas de vent.
- Pas de bruit.
- Le témoin se trouvait sur le parking d'embarquement des véhicules du terminal Transmanche, et s'est déplacé sur environ 50 m du bas au haut des lignes pour suivre le déplacement de l'objet (« séquence n°1 »).
- Il a ensuite pris le véhicule de société pour se rendre derrière le terminal, sur la route des graves de mer, afin de continuer à observer le phénomène se trouvant à présent au-dessus de la mer (« séquence n°2 »).
- Distance séparant l'objet du témoin estimée à environ 800 m.
- L'objet présentait une forme allongée, blanche, très brillante et d'une taille estimée à « au moins 5 mètres ».
- Il se déplaçait à une vitesse estimée par le témoin à 10 km/h, et était visible au sud-ouest dans la séquence n°1, puis vers l'ouest dans la séquence n°2.
- L'observation a duré au total environ 30 minutes, débutant à 23h55 pour se terminer à 00h25, l'objet s'étant déplacé durant la séquence n°1 pendant 10 minutes, de 23h55 à 00h05, puis étant resté immobile durant l'ensemble de la seconde séquence, soit de 00h08 à 00h25.

3 - DEROULEMENT DE L'ENQUETE

3.1. SITUATION GEOGRAPHIQUE

Sur le plan de masse ci-dessous, la position du témoin et les directions d'observation du PAN sont respectivement représentés :

- Dans la séquence n°1 par la zone hachurée en jaune et par les deux flèches jaunes.
- Dans la séquence n°2 par la zone hachurée en vert et par la flèche verte.

A noter que la position précise du témoin peut être affinée grâce à l'indication issue du témoignage : « l'objet est passé devant le château ». En effet, des immeubles situés au bord de l'embouchure de la rivière Arques, séparant les deux rives de la ville, peuvent masquer, selon la position et le point de vue du témoin, la visibilité de ce château.

Les croquis effectués par le témoin pages 19 et 20 du questionnaire aident à compléter ce plan de masse, pour les deux séquences d'observation :



-  1: Immeuble masquant partiellement le château
-  2: Brise-lames
-  Graves de mer
-  Position du témoin n°1 dans la première séquence
-  Position du témoin n°1 dans la seconde séquence
-  Direction d'observation du PAN dans la première séquence
-  Direction d'observation du PAN dans la seconde séquence

Le témoin s'est déplacé sur la « route des graves », représentée ci-dessus par la zone hachurée en vert, probablement pour avoir un meilleur point de vue, cette route étant surélevée par rapport à la zone du terminal.

La matérialisation du déplacement possible du PAN sera traitée dans le chapitre 3.6 ANALYSE.

3.2. SITUATION METEOROLOGIQUE

Les données météorologiques pour la station de Dieppe, au jour et à l'heure de l'observation, sont les suivantes :

- Vent très faible (2 à 7 km/h) orienté nord-ouest à 23h00 et devenant nul à 00h00 et durant la nuit.
- Ciel dégagé de 20h00 à 07h00.

- Bonne visibilité estimée à 4,8 kms.

En résumé, les données météorologiques recueillies révèlent un temps très calme avec un vent nul à très faible de nord-ouest et une bonne visibilité.

3.3. SITUATION ASTRONOMIQUE

Le PAN ayant été visible devant un bâtiment, l'hypothèse de la confusion avec un astre n'est pas à envisager.

3.4. SITUATION AERONAUTIQUE

La situation décrite par le témoin rend difficile d'envisager toute hypothèse relative à un quelconque aéronef conventionnel (avion, hélicoptère...) ayant pu survoler la ville à très basse altitude à une heure aussi tardive. Un enquêteur du GEIPAN a étudié l'hypothèse d'un hélicoptère sanitaire pour l'hôpital de Dieppe. Il s'avère que l'héliport de l'hôpital n'a été ouvert qu'en septembre 2012.

Sinon, il existe bien un festival international du cerf-volant à Dieppe, mais il s'est déroulé en 2012 du 8 au 16 septembre ; la pratique du cerf volant nocturne est extrêmement peu répandue.

Par ailleurs, bien que très hypothétique, la possibilité qu'un modèle réduit radiocommandé privé (drone...) équipé d'une puissante lumière puisse survoler temporairement la ville n'est pas à exclure totalement, l'éloignement empêchant au témoin de percevoir tout bruit de moteur. Mais il existe d'autres contraintes à l'utilisation d'un tel engin, et en particulier son autonomie et la réglementation en vigueur.

Le 24 mai 2012 est un jeudi, et aucune manifestation locale particulière pouvant impliquer de tels engins n'était prévue ce jour-là.

3.5. ENQUETE COMPLEMENTAIRE

Après avoir recueilli les informations ci-dessus, et conclu à une certaine étrangeté du phénomène, le GEIPAN a mandaté un enquêteur pour tenter de rencontrer le ou les témoins. Le témoin n'a pas répondu à cette demande.

L'enquêteur a toutefois enquêté sur les possibilités de vol d'hélicoptère pour le centre hospitalier de Dieppe : un héliport est actuellement opérationnel pour cette usage, mais n'a été mis en service qu'en septembre 2012.

Il peut rester l'hypothèse d'un hélicoptère de surveillance : garde-côtes ou militaire. Cette hypothèse n'a pu être vérifiée du fait du délai important après les faits.

3.9. SYNTHÈSE DES ÉLÉMENTS COLLECTÉS

TEMOIN N° 1

#	QUESTION	REPONSE (APRES ENQUETE)
A1	Commune et département d'observation du témoin (ex : Paris (75))	DIEPPE (76)
A2	(opt) si commune inconnue (pendant un trajet) : Commune de début de déplacement ; Commune de Fin de déplacement	/
A3	(opt) si pendant un trajet : nom du Bateau, de la Route ou numéro du Vol / de l'avion	/
<i>Conditions d'observation du phénomène (pour chaque témoin)</i>		
B1	Occupation du témoin avant l'observation	TRAVAIL DE BUREAU
B2	Adresse précise du lieu d'observation	49,9350 ; -1,0908
B3	Description du lieu d'observation	PARKING D'EMBARCADERE PUIS ROUTE
B4	Date d'observation (JJ/MM/AAAA)	24/05/2012
B5	Heure du début de l'observation (HH:MM:SS)	23:55:00
B6	Durée de l'observation (s) ou Heure de fin (HH :MM :SS)	30 MINUTES
B7	D'autres témoins ? Si oui, combien ?	1
B8	(opt) Si oui, quel lien avec les autres témoins ?	COLLEQUE DE TRAVAIL
B9	Observation continue ou discontinue ?	CONTINUE
B10	Si discontinue, pourquoi l'observation s'est elle interrompue ?	/
B11	Qu'est ce qui a provoqué la fin de l'observation ?	LE PAN A DISPARU
B12	Phénomène observé directement ?	OUI
B13	PAN observé avec un instrument ? (lequel ?)	/
B14	Conditions météorologiques	TEMPS CALME, BONNE VISIBILITE ET VENT NUL A TRES FAIBLE
B15	Conditions astronomiques	/
B16	Equipements allumés ou actifs	/
B17	Sources de bruits externes connues	NON
<i>Description du phénomène perçu</i>		
C1	Nombre de phénomènes observés ?	1
C2	Forme	ALLONGEE
C3	Couleur	BLANCHE
C4	Luminosité	TRES LUMINEUX
C5	Trainée ou halo ?	/
C6	Taille apparente (maximale)	AU MOINS 5 METRES
C7	Bruit provenant du phénomène ?	NON
C8	Distance estimée (si possible)	ENVIRON 800 METRES
C9	Azimut d'apparition du PAN (°)	SUD-OUEST

C10	Hauteur d'apparition du PAN (°)	/
C11	Azimut de disparition du PAN (°)	OUEST
C12	Hauteur de disparition du PAN (°)	/
C13	Trajectoire du phénomène	/
C14	Portion du ciel parcourue par le PAN	/
C15	Effet(s) sur l'environnement	/
<i>Pour les éléments suivants, indiquez simplement si le témoin a répondu à ces questions</i>		
E1	Reconstitution sur plan et photo/croquis de l'observation ?	OUI – 2 CROQUIS
E2	Emotions ressenties par le témoin pendant et après l'observation ?	DOUTE ET EXCITATION
E3	Qu'a fait le témoin après l'observation ?	A RAPPORTE SON TEMOIGNAGE SUR INTERNET PUIS LES JOURS SUIVANTS A VERIFIE S'IL Y EN AVAIT D'AUTRES
E4	Quelle interprétation donne t-il a ce qu'il a observé ?	TOUT A FAIT INEXPLIQUE – OBJET EN RECONNAISSANCE, « VU SON ALLURE LENTE »
E5	Intérêt porté aux PAN avant l'observation ?	/
E6	Origine de l'intérêt pour les PAN ?	/
E7	L'avis du témoin sur les PAN a-t-il changé ?	OUI
E8	Le témoin pense t'il que la science donnera une explication aux PAN ?	/

3.6. ANALYSE

Bien qu'aucune explication satisfaisante ne puisse être *a priori* apportée pour ce cas, nous pouvons néanmoins, à l'aide des données collectées dans les chapitres précédents, tenter de déterminer une approximation de la trajectoire et de la vitesse de l'objet.

Reprenons et élargissons notre carte de situation géographique exposée au chapitre 3.1.

L'objet ayant été observé en avant de la façade du château, puis au-dessus de la plage et se dirigeant vers le large d'une part, et aucune mention n'ayant été formulée par le témoin d'un éloignement significatif de l'objet dans la première séquence d'autre part, nous pouvons penser qu'il suivait une trajectoire initiale grossièrement parallèle au grand axe géométrique du château, soit vers le nord-ouest.

Si nous considérons que l'objet était animé d'une vitesse régulière et se déplaçait en ligne droite, nous prendrons pour nos mesures trois trajectoires possibles :

- 1- En partant non loin de la façade du château (flèche bleue sur le plan ci-dessous), soit à environ 1km700 de la position du témoin.
- 2- A environ 1km100 de la position du témoin. (flèche bleue clair)
- 3- A l'estimation de distance donnée par le témoin, soit 800 m. (flèche blanche)

Ces trois mesures ont toutes comme point final le croisement avec la flèche verte, matérialisant la ligne de visée du témoin en direction de l'objet dans la seconde séquence.

Le point initial a été choisi entre les deux lignes de visée du témoin possibles en direction de l'objet dans la première séquence. Sur le plan à l'échelle, nous mesurons environ:

- **1500 m** pour la trajectoire n°1.

- **1042 m** pour la trajectoire n°2.
- **738 m** pour la trajectoire n°3.

L'objet ayant mis environ 10 minutes, soit de 23h55 à 00h05 (voir le détail des différentes séquences dans le questionnaire page 14) pour parcourir ces distances, nous pouvons estimer sa vitesse moyenne pour chacune des estimations de trajectoire, soit :

- **9 km/h** pour la trajectoire n°1.
- **6,2 km/h** pour la trajectoire n°2.
- **4,4 km/h** pour la trajectoire n°3.



 **1: Immeuble masquant partiellement le château**

 **2: Brise-lames**

 **Graves de mer**

 **Position du témoin n°1 dans la première séquence**

 **Position du témoin n°1 dans la seconde séquence**

 **Direction d'observation du PAN dans la première séquence**

 **Direction d'observation du PAN dans la seconde séquence**

 **Trajectoire n°1**

 **Trajectoire n°2**

 **Trajectoire n°3**

On notera que le témoin s'est trompé dans au moins une de ses estimations, pour la vitesse (10 km/h) et/ou pour la distance de l'objet (800 m).

Les mouvements saccadés d'avant en arrière peuvent être réels, ou bien la conséquence d'une illusion physiologique de la vision nommée « illusion autocinétique » ou « micro-nystagmus ».

L'estimation d'altitude donnée par le témoin (environ 20 m) est en revanche probablement exacte, le château se trouvant sur un promontoire d'environ 30 m d'altitude.

La situation météorologique, et en particulier le vent (nul ou très faible de secteur nord-ouest, soit à l'opposé du déplacement de l'objet), permet difficilement d'expliquer le déplacement sur une aussi longue distance et sur une trajectoire horizontale d'un quelconque objet passif, tel qu'un ballon ou une lanterne.

4- HYPOTHESES ENVISAGEES

De nombreuses hypothèses peuvent être élaborées, mais aucune n'est véritablement satisfaisante.

Les caractéristiques très inhabituelles de l'objet observé ne pourraient à la rigueur être en partie expliquées par l'utilisation privée d'un petit engin radiocommandé, équipé d'une puissante lumière.

Il resterait à déterminer pourquoi un tel engin, outre le survol de la ville de Dieppe, se dirigerait vers la pleine mer, surtout qu'ils possèdent en règle générale une autonomie limitée et doivent se conformer à des réglementations strictes, interdisant tout survol de zone densément peuplée à basse altitude.

On peut aussi envisager un gros ballon lumineux gonflé à l'hélium, à éclairage électrique ; le vent soufflait légèrement d'Ouest, puis est tombé vers minuit. Pour expliquer ce déplacement, il faudrait admettre un très léger vent côtier de Sud-Est vers la mer, un vent très local, non-conforme au relevé fait à 5km de là. Les ballons de ce genre, très rares, construits par des amateurs, ne sont généralement pas lâchés en semaine.

4.1. SYNTHESE DES HYPOTHESES

HYPOTHESE	ARGUMENT(S) POUR	ARGUMENT(S) CONTRE	IMPORTANCE*
Avion		<ul style="list-style-type: none"> • Vol à très basse altitude • Vitesse très lente • Pas de bruit 	Nulle
Hélicoptère	Mouvements alternatifs	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de bruit (mais bord de mer, toujours bruyant) • Héliport de l'hôpital pas ouvert • Pour quelle mission ? 	Faible
Modèle réduit Radiocommandé	Vitesse Moteur peu bruyant pouvant ne pas avoir été entendu à cause de la distance Facile à équiper en lumières	<ul style="list-style-type: none"> • Se dirige vers la pleine mer : autonomie ? • Mouvements saccadés horizontaux • Vol à très basse altitude • Réglementation de survol – Voir Législation Drone (UAV) 	Très Faible
Ballon lumineux	Vitesse Trajectoire	<ul style="list-style-type: none"> • Vent a priori contraire • Jour de semaine 	Nulle

*Fiabilité de l'hypothèse estimée par l'enquêteur: certaine (100%) ; forte (>80%) ; moyenne (40% à 60%) ; faible (20% à 40%) ; très faible (<20%) ; nulle (0%)

5- CONCLUSION

Compte tenu des éléments objectifs recueillis, à savoir :

- Objet en survol lent à très basse altitude au-dessus de l'agglomération Dieppoise.
- Vent nul à faible et contraire au sens de déplacement de l'objet.
- Quelques éléments factuels font penser à un possible drone, mais la réglementation à respecter dans le cadre de son utilisation (altitude, survol de zones urbaines...), son autonomie et l'existence de mouvements horizontaux saccadés contredisent cette hypothèse. D'autres éléments peuvent évoquer un ballon lumineux, mais son déplacement ne serait pas conforme au vent relevé à 5 km de là.

L'hypothèse d'un hélicoptère a été envisagée, sans pouvoir la confirmer.

Nous pouvons conclure que le PAN observé par les témoins n'est pas explicable avec les éléments disponibles, mais présente des caractéristiques compatibles avec les hypothèses plausibles envisagées.

5.1. CLASSIFICATION

Ce témoignage est d'une consistance moyenne : précis mais peu détaillé, mais venant d'un témoin unique et sans photo.

On pourra regretter l'absence de témoignage du témoin n°2, et surtout l'absence de réponse à une demande d'entretien.

L'observation est étrange car il s'agit d'un objet présentant des caractéristiques ne se conformant pas totalement aux objets volants connus, mais ne présentant pas non plus des caractéristiques de vol extraordinaires.

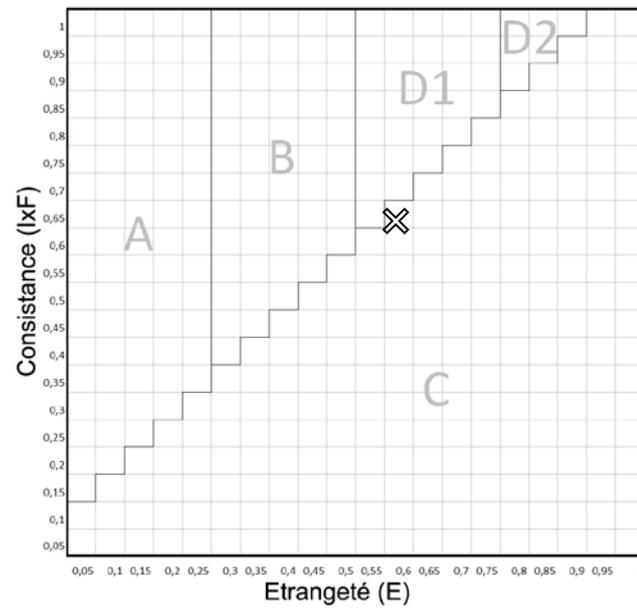
Faute d'informations pouvant conforter l'une ou l'autre des hypothèses, faute du deuxième témoignage et de l'audition du témoin, le GEIPAN classe ce cas « C » par manque d'information.

CONSISTANCE⁽¹⁾ ($I \times F$)

0.65

ETRANGETE⁽²⁾ (E)

0.6



⁽¹⁾ Consistance (C) : entre 0 et 1. Quantité d'informations (I) fiables (F) recueillies sur un témoignage ($C = I \times F$).

⁽²⁾ Etrangeté (E) : entre 0 et 1. Distance en termes d'informations à l'ensemble des phénomènes connus.